

CONSULTATION INTERNATIONALE (N° 2019 P 1090)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du gaz (STEG) se propose de lancer une Consultation Internationale pour :

« ACQUISITION DES THERMOSTATS POUR TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE ».

Conditions de participation :

Seuls les soumissionnaires ayant la qualité de fabricant ou revendeur et justifiant de références techniques et financières suffisantes et ce par la fourniture dans leurs offres des pièces exigées par le cahier des charges.

Les plis contenant les offres doivent parvenir à la STEG sous peine de rejet catégorique sous double enveloppes cachetées par courrier recommandé ou par rapid-post ou remises directement au Bureau d'Ordre de la **STEG / DCRTE –CHOUCHET RADES-** (contre décharge) au plus tard **le Mercredi 29 Janvier 2020 à 16H30** délai de rigueur au nom de :

**MONSIEUR LE DIRECTEUR CHARGE DE LA DIRECTION CENTRALE
RESEAU TRANSPORT ELECTRICITE
STEG/ DIRECTION CENTRALE RESEAU TRANSPORT ELECTRICITE
BP 126 – 2040 RADES – TUNISIE**

**CONSULTATION INTERNATIONALE N° 2019 P 1090 :
«ACQUISITION DES THERMOSTATS POUR TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE»
« A NE PAS OUVRIR »**

Tout pli reçu après la date et heure limites de réception des offres sera considéré comme nul et non avenue. La date d'envoi ou du cachet de la Poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du Bureau d'Ordre de la **STEG /DCRTE – CHOUCHET RADES** - fait foi.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué du lundi au vendredi auprès de la Direction Centrale Réseau Transport Électricité sise à CHOUCHET RADES sur présentation d'une demande écrite et le paiement d'un montant de **soixante-dix (70DT)** non remboursable en espèces ou par chèque certifié et ce à compter de la date de parution du présent communiqué.

Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges auprès de la STEG.

La séance d'ouverture des offres technico-financières est **non publique**.

Les offres resteront valables pendant **90 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.